

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 24 MAI 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie le trente et un mai deux mil dix-huit à vingt heures

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Election d'un nouvel d'adjoint
- 2 - Achat de terrain
- 3 - Commerce
- 4 - Aménagement du centre bourg
- 5 - Admission en non-valeur
- 6 - Révision des tarifs restaurant scolaire et périscolaire
- 7 - Modifications des statuts de Territoire d'Energie 53
- 8 - Réorganisation du temps de travail des agents

QUESTIONS DIVERSES

SÉANCE DU 31 MAI 2018

L'AN DEUX MIL DIX-HUIT, le trente et un mai à vingt heures, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier GENDRON, Maire.

Etaient présents : M. Didier GENDRON, Mme Brigitte RUAULT, M. Jürgen VERLEUR, M. Emmanuel VIOT, M. Philippe PLU, Mme Maryline GENIER, M. Christophe LIVET M. François BERSON, Mme Annick COLIN

Etaient absents excusés : M. Joël TESTIER (a donné procuration à Annick COLIN), Sylvie GUIARD (a donné procuration à Maryline GENIER), M. David GOUGEON, M. Rudy OSMONT.

Etait absente non excusée : Mme Sabrina GAREL

Secrétaire de séance : M. Jürgen VERLEUR

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion du 26 avril 2018 a été approuvé à l'unanimité.

1 - ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

Lors de la précédente réunion de conseil, le Conseil Municipal a décidé de maintenir le nombre des adjoints à 3. Il a donc été procédé à l'élection du 3^{ème} adjoint. Monsieur Philippe PLU s'est porté candidat.

Nombre de votants : 11

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Résultat du vote :

Monsieur Philippe PLU : 11 (onze voix)

Monsieur Philippe PLU est désigné en qualité de 3^{ème} adjoint au Maire. Monsieur Philippe PLU a déclaré accepter ces fonctions.

Le Conseil Municipal décide qu'à compter de la présente délibération, Monsieur Philippe PLU, Adjoint au Maire, percevra une indemnité fixée à 8.25% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

2 - ACHAT DE TERRAIN

Nous n'avons pas reçu de nouvelle par rapport à la nouvelle proposition qu'avait émis le conseil lors de la dernière réunion de conseil c'est-à-dire un prix à 1.80€ le m² pour l'acquisition des parcelles cadastrées section A n°554 et 676.

3 - COMMERCE

Nous sommes toujours dans l'attente de l'étude de faisabilité.

4 - AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Monsieur le Maire informe que l'entreprise LEROY PAYSAGES est intervenue les 30 et 31 mai pour effectuer les travaux des espaces verts dans le centre bourg et la rue d'Anjou.

Pour la rue du Maine, les travaux seront effectués par la commune.

5 - ADMISSION EN NON VALEUR

Le comptable du trésor expose qu'il n'a pas pu procéder au recouvrement de plusieurs produits en rapport avec le budget commune. Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeur de ces produits dont le montant est de 274.42€ correspondant à une facture de l'assainissement collectif pour l'année 2017.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal acceptent cette admission en non-valeur pour un montant de 274.42€.

6 - TARIFS CANTINE-GARDERIE - NAP - TRANSPORT ALSH AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2018

REVISION TARIFS CANTINE

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident de fixer les tarifs de la restauration scolaire, année scolaire 2018-2019, à compter du 01 septembre 2018, comme suit :

REPAS ENFANT	3.51 €
REPAS ADULTE	6.20 €

REVISION TARIF ACCUEIL PERISCOLAIRE

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident de fixer les tarifs de l'accueil périscolaire, année scolaire 2018-2019, à compter du 01 septembre 2018, comme suit :

- ACCUEIL DU MATIN, forfait	1.23 €
-----------------------------	--------

(Pour une présence : entre 07h30 et 10 mn avant l'entrée en classe)

- ACCUEIL DU SOIR, forfait pour une heure	1.23 €
-------------------------------------------	--------

(Par heure de présence : entre 10 mn après la classe et 18 h 30)

7 - MODIFICATIONS DES STATUTS DE TERRITOIRE D'ENERGIE 53

Monsieur le Maire expose que le contexte législatif et réglementaire en constante évolution dans le domaine des distributions publiques d'énergie comme dans celui de l'organisation territoriale et de la transition énergétique pour la croissance verte, nécessite la révision des statuts de TE53 dont notre commune est adhérente.

Lors de son assemblée du 3 avril 2018, le Comité syndical de TE53 a approuvé la modification de ses statuts.

Conformément aux dispositions visées à l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de TE53 a notifié la modification des statuts du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents, qui disposent d'un délai de trois mois, à la date de notification, pour délibérer.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la modification des statuts de TE53

8 - RÉORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS

Avec la suppression des NAP et la nouvelle répartition des classes, Monsieur le Maire explique que l'organisation du temps de travail des agents, affilié au secteur scolaire, sera modifiée.

QUESTIONS DIVERSES

1° - Devis ID2STEEL

Monsieur le Maire informe les membres que les rampes ont été installées sur les marches de l'église ainsi que sur les côtés. Monsieur le Maire propose de poser également une main courante aux marches près de la salle polyvalente. Afin qu'elle soit la même que celle de l'église, un devis a été demandé auprès d'ID2STEEL. Celui-ci s'élèverait à 800.00€HT.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal acceptent ce devis et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

2° - 4RL TROPHY

Elodie MESLIER (Maisoncelloise) et une camarade souhaitent participer au 4RL TROPHY qui aura lieu du 21 février au 03 mars 2019. C'est une aventure humaine, sportive et solidaire pour les étudiants de 18 à 28 ans. Pour les aider, elles ont proposé à la commune d'acheter des espaces publicitaires sur la 4RL. La taille de l'encart publicitaire sera proportionnelle à la somme que la commune serait prête à donner. Monsieur le Maire souhaiterait que la commune participe à cet évènement.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal ne s'opposent pas à cette participation et sont prêts à donner à hauteur de 250€.

3° - Achat d'ordinateur

Monsieur le Maire informe les membres que l'ordinateur pour le secrétariat de mairie est acheté.

4° - Illuminations de Noël

La commission doit se rencontrer avec les membres de l'AMB.

6° - ALSH

Une réunion aura lieu le lundi 11 juin à 18h30 pour acter les tarifs des camps.

7° - Fête des voisins

La fête des voisins aura lieu le samedi 16 juin dans le lotissement des Châtaigniers.

8° - Mme BRÉHIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du décès de Mme Bréhin, qui a travaillé pendant deux ans sur la commune.

Séance levée à 21h15